

FINALES PAR CLASSEMENTS
Echelon régional AUVERGNE-RHONE-ALPES 2023
Samedi 22 et dimanche 23 avril 2023 - Club organisateur Ping Vallon Pont d'Arc

Lieu : Espace sportif, Quartier de la Ratière 07150 Vallon Pont d'Arc

Horaires du samedi 22 avril

Tableau	Nbre d'inscrits	Pointage	Podium	Formule	Nombre de qualifiés à l'échelon national
H08	32	11 H 30 - 12 H	18 H 30	8 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers	7
H12	24	11 H 30 - 12 H	18 H 30	6 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers	6

Horaires du dimanche 23 avril

Tableau	Nbre d'inscrits	Pointage	Podium	Formule	Nombre de qualifiés à l'échelon national
H10	32	8 H - 8 H 30	15 H 15	8 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 12 premiers	6
H15	16	8 H - 8 H 30	15 H 15	4 poules de 4 joueurs 2 qualifiés par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premiers	5
F05	20	8 H - 8 H 30	15 H 45	4 poules de 5 joueuses 2 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières	2
F07	15	9 H 30 - 10 H	15 H 45	4 poules de 4 joueuses 2 qualifiées poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières	3
F09	12	10 H - 10 H 30	15 H 45	4 poules de 3 joueuses 2 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 8 premières	2
F12	9	9 H 30 - 10 H	15 H 15	1 poule de 5 joueuses et 1 poule de 4 joueuses 2 qualifiées par poule dans le tableau Classement intégral des 4 premières	2

**Les balles de la compétition seront de marque JOOLA et de couleur blanche.
Prévoyez la tenue en conséquence (short blanc et maillot blanc non acceptés)**

Chaussures de sport non marquantes obligatoires.

Juges Arbitres de la compétition : Nathalie PARAVY (Juge Arbitre) **06.81.07.49.57**
Sylvain FERRIERE (Responsable des Epreuves)
Christophe BONNART (Responsable des Arbitres)

Délégué de l'épreuve : Jean-Luc GUILLOT

En cas d'absence, merci d'avertir au plus tôt la juge arbitre par sms.

Déroulement de l'épreuve :

La liste des participants est classée par points mensuels au 5 avril.
La mise en poule par bloc sera appliquée.
Les 4 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Un seul conseiller par licencié et par partie sera autorisé. Celui-ci doit être licencié FFTT.

